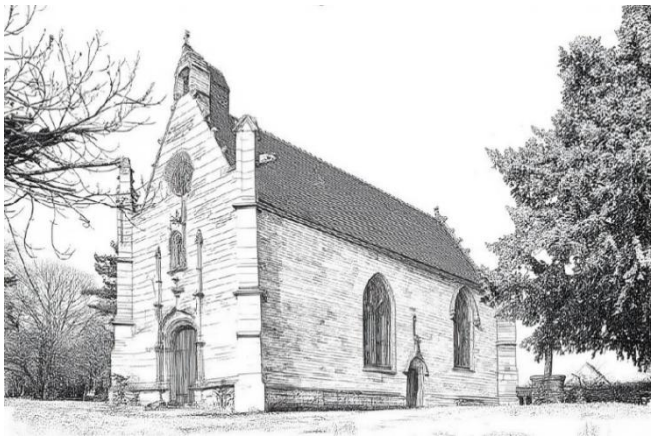
# SAINT-DOLAY INFO

Octobre 2026 - Numéro 346

# L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE



## SOMMAIRE

Page 2 - Conseil Municipal
Page 5 - Infos pratiques
Page 8 - Vie associative
Page 10 - Médiathèque

**Édito – Tempête Austen : coupures d'électricité et respect.**

Chères Dolaysiennes, chers Dolaysiens,

À la suite de la récente tempête, notre commune a connu d'importantes coupures d'électricité. Nous comprenons les désagréments et les difficultés que cette situation a pu occasionner dans votre quotidien.

Nous remercions les équipes d'Enedis pour leurs interventions, parfois dans des conditions difficiles, ainsi que les agents municipaux et les élus mobilisés durant cet épisode.

Nous rappelons que la mairie n'est ni responsable des coupures, ni décisionnaire des délais de rétablissement du courant, ces interventions relevant exclusivement d'Enedis.

Les secrétaires de mairie ont fait leur possible pour informer et accompagner les habitants avec les éléments dont elles disposaient. Nous regrettons que certains échanges aient été marqués par des propos agressifs envers les personnels municipaux.

Les agents sont là pour vous écouter et vous accompagner ; ils méritent, comme chacun, respect et considération.
Merci à toutes et à tous pour votre patience, votre compréhension et votre solidarité.

**L'équipe municipale**

La citation du mois : *Les fleurs ont plus d'éclat quand l'amour les moissonne, heureux qui les reçoit, plus heureux qui les donne* (Victor Hugo)

# Conseil Municipal

Séance du 28/10/2026

**Étaient présents** : Audrey Bertet, Viviane Bonpoil, Joël Bosc, Patricia Canaux, Nicolas Chesnin, Bruno Crespel, Gaëlle David, Aurélien Deneux, Patrick Géraud, Sébastien Guihard, Nicolas Guriec, Jean-Pierre Hamon, Ludivine Hervy, Benjamin Laroche, Hervé Lecanu, Anne Lepage, Stéphane Pellion, Isabelle Perrais, Stéphanie Robin, Yannick Rousse et Isabelle Sirlin.

Élus excusés : Eugénie Delaroque donne pouvoir à Ludivine Hervy, Dominique Durant donne pouvoir à Anne Lepage.
21 élus présents et 2 représentés, soit 23 votants. Le quorum étant atteint, la séance a été ouverte à 20h03.
Bruno Crespel a été désigné secrétaire de séance.

## Principales décisions

Le compte rendu du Conseil Municipal du 30 septembre a été validé par l'ensemble des conseillers.

**• Subventions scolaires**

Chaque année, la commune attribue une aide financière pour chaque élève scolarisé à Saint-Dolay, y compris ceux résidant dans les communes ayant signé une convention avec Saint-Dolay. Pour l'année 2027, les montants seront les suivants :

- Fournitures scolaires : 57 €
- Arbre de Noël : 13 €
- Activités scolaires : 35 €
- Voyage avec nuitées en CM (1 fois par élève) : 30 €

**Décision :** le Conseil Municipal valide le montant des subventions.
**Vote :** adopté à l'unanimité

**• Recensement de la population :**

Le recensement de la population aura lieu dans la commune du 21 janvier au 20 février 2027**.** Pour mener cette opération, la commune doit recruter 6 agents recenseurs.

**Rémunération des agents :**

- 45 € par demi-journée de formation.
- 180 € net pour les journées de préparation incluant la tournée de reconnaissance,
- 200 € pour les frais de déplacement et de téléphonie
- 1,50 € (net) par feuille de logement remplie,
- 0,90 € (net) par bulletin individuel rempli,
- 90 € net de prime de fin de mission (taux de retour supérieur ou égal à 99% sur le district de l'agent).

Madame Patricia CANAUX, conseillère municipale a été désignée coordonnatrice, elle bénéficiera du remboursement de ses frais de mission.

**Décision :** le Conseil Municipal approuve la création de 6 postes d'agents recenseurs et leur rémunération selon les conditions indiquées ci-dessus

**Vote :** adopté à l'unanimité

**• Travaux d'aménagement du parking du Centre de Loisirs**

Un parking de 20 places va être aménagé devant le Centre de Loisirs. Deux entreprises ont répondu à la consultation. L'entreprise LEMEE LTP a été retenue, pour 48 783,26 € HT. Le revêtement sera en sable plutôt qu'en pavés drainants enherbés, une option moins coûteuse.

**Décision** : le Conseil Municipal valide cette offre et autorise Monsieur le Maire à signer le devis.
**Vote** : adopté à l'unanimité.

**• ZAC des Châtaigniers : le projet d'aménagement se poursuit**

Après une nouvelle étude du projet, la commune confirme les grandes lignes de l'aménagement : le secteur concerné, la création de logements et les équipements publics restent les mêmes.
Les changements portent principalement sur l'organisation des espaces publics, la répartition des terrains et les types de logements prévus.

Le maire peut lancer une consultation afin de choisir un professionnel qui accompagnera la commune dans les prochaines étapes du projet. Son rôle sera notamment d'aider la commune à choisir l'entreprise qui réalisera les travaux d'aménagement et en assurera le financement.

La commune souhaite garder la maîtrise du projet et continuer à prendre les décisions importantes, tout en bénéficiant de conseils spécialisés.
Les prochaines étapes seront présentées au Conseil municipal au fur et à mesure de l'avancement du projet.

**•ARC SUD BRETAGNE : Préparation du Pacte territorial**

Après chaque élection municipale, la Communauté de Communes doit réfléchir à la manière dont elle souhaite travailler avec les communes qui la composent.

Arc Sud Bretagne prépare ainsi un pacte de gouvernance qui doit permettre de mieux organiser les échanges et la coopération entre l'intercommunalité et les mairies.

Ce document pourra notamment prévoir davantage de concertation avec les maires, la création de groupes de travail sur certains sujets, le partage de services ou encore une meilleure représentation des communes dans les décisions.

Le projet de pacte sera soumis à l'avis des communes avant son adoption définitive.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil municipal a pris acte de cette démarche. Dix conseillers municipaux se sont abstenus.

**• Création d'un poste d'adjoint d'animation**

Pour accompagner l'augmentation du nombre d'enfants au restaurant scolaire et au centre de loisirs, la commune renforce son équipe enfance-jeunesse avec la création d'un poste d'animateur à temps complet à compter du 1er novembre 2026.

**Décision :** le Conseil Municipal valide la création de ce poste à partir du 1er novembre. Le tableau des emplois est modifié en conséquence.
**Vote** : 19 voix pour et 4 abstentions

**• Assainissement non collectif**

La Communauté de communes Arc Sud Bretagne assure la gestion du Service public d'assainissement non collectif (SPANC) sur les douze communes de son territoire.

Le rapport annuel 2025 présente les principales données techniques et financières du service afin d'informer les usagers en toute transparence.

Il est consultable dans les locaux de la Communauté de communes ou sur son site :
https://www.arc-sud-bretagne.fr/deliberation/spanc-rapport-2025-sur-le-prix-et-la-qualite-du-service/

Le Conseil a pris connaissance du rapport 2025 sur le prix et la qualité de ce service, géré par Arc Sud Bretagne.

**• Un 6ème poste d'adjoint a été créé, un nouvel adjoint élu**

Le Conseil compte 23 membres, ce qui permet d'avoir jusqu'à six adjoints. Un sixième poste a été créé avec un vote à l'unanimité. Nicolas Chesnin a été élu adjoint avec 22 voix sur 23 suffrages exprimés.

## Le prochain Conseil Municipal se tiendra le mercredi 9 décembre 2026

La Tribune :

Une commune, c'est d'abord des habitants et des habitantes
À l'approche de la fin de l'année, les moments de convivialité vont se multiplier, mais peut être pas pour tous.
Derrière les portes de nos maisons, il peut y avoir de la solitude, une personne âgée qui voit peu de monde, une famille qui traverse une période compliquée, un voisin dont personne ne prend de nouvelles.
Nous avons parfois tendance à penser qu'il faut beaucoup pour aider. Pourtant, la solidarité commence souvent par des choses simples : dire bonjour, prendre des nouvelles, proposer un coup de main, être attentif à celui que l'on croise régulièrement sans vraiment le connaître.
Une commune, ce n'est pas seulement des équipements, des bâtiments ou des projets. Une commune, c'est d'abord des habitants et des habitantes : des générations qui se côtoient, des voisins qui se rendent service, des associations qui créent du lien, des bénévoles qui donnent de leur temps, des professionnels qui font vivre les commerces et les services de proximité.
Cette richesse humaine est discrète, ne fait pas souvent la une, mais elle participe profondément à la qualité de vie dans notre commune et, à Saint Dolay comme ailleurs, chacun peut contribuer, à son niveau, à maintenir cette qualité de vie.
Si la solidarité consiste d'abord à être attentif aux autres, elle est aussi le fruit d'une politique publique.
Dans ce sens, il est bon de rappeler que, pour répondre à toute difficulté (morale, sociale, professionnelle, financière ou autre ), il existe de nombreuses instances spécifiques.
**Citons :**
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : mairie de Saint Dolay (02 99 90 17 07)
Le Centre Médico-social de Proximité : La Roche Bernard (02 97 69 53 01)
La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : Vannes (3230 ou 02 97 62 27 11)
« Saint Dolay Citoyens ! » Se propose, en outre, de vous en expliquer le fonctionnement, voire de vous accompagner dans vos démarches si vous le jugez nécessaire.
Pour nous contacter : saintdolaycitoyens@mailo.com
Et si faire vivre une commune ne consistait qu'en cela : ne laisser personne au bord du chemin ?

Les élus de « Saint-Dolay Citoyens ! » Audrey Bertet, Stéphanie Robin, Stéphane Pellion, Joël Bosc

**LE CCAS À VOTRE SERVICE**

Le CCAS intervient au titre de l'aide sociale légale et facultative et mène des actions et activités sociales.
À l'écoute de chacun, il accompagne, informe et oriente les personnes, tout en leur apportant soutien et aide.
Il s'adresse aux familles en difficulté, aux personnes en situation de handicap, aux enfants, adolescents et jeunes adultes, aux personnes confrontées à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle et aux personnes âgées.

Il soutient les familles fragilisées financièrement grâce à l'aide alimentaire et à une aide au paiement des factures d'eau, d'énergie ou de fioul.

La solidarité se traduit aussi par un repas en mars pour les personnes de plus de 75 ans, des colis de Noël pour les habitants de Saint-Dolay résidant dans les maisons de retraite environnantes et une participation à la collecte de la banque alimentaire.

Pour toute demande d'aide ou de renseignements ou pour joindre Isabelle Sirlin ou Anne Lepage, contactez la mairie au 02 99 90 17 07. Permanence le jeudi de 9h30 à 11h00

Le **C**entre **C**ommunal d'**A**ction **S**ociale est géré par un Conseil d'Administration composé du Maire qui est, de droit, Président du CCAS, de 7 élus et de 7 personnes de « la société civile » nommées par le Maire.

Les 8 élus membres du CCAS sont :
Patrick GERAUD Président, Isabelle SIRLIN Vice-Présidente, Anne LEPAGE, Bruno CRESPEL, Viviane BONPOIL, Audrey BERTET, Benjamin LAROCHE, Stéphanie ROBIN.

Les 7 membres de la Société Civile sont :
Françoise GUIHARD Vice-Présidente Déléguée, Marie-Claude VIGNARD, Josiane BERTREL, Yvonne MAHE, Emmanuelle CHAMINADE, Béatrice BALAC, Valentin QUIRION.

## 🚐 Besoin d'un dentiste ? Le Médicobus - Santé Mobile en Pays de Redon !




Vous êtes à la recherche d'un rendez-vous chez un dentiste dans le Pays de Redon ?

Le dispositif mis en place par la CPTS Pays de Redon vous permet d'accéder à des soins dentaires grâce au Médicobus, santé mobile en pays de Redon.

➡️ **Concrètement comment ça marche ?**

- Vous devez résider sur le territoire du Pays de Redon (44 communes autour de Redon) et ne pas avoir de dentiste.
- Ensuite, remplissez un formulaire pour vous
- inscrire sur une liste d'attente.
- En fonction des disponibilités, une secrétaire médicale du territoire vous contactera pour vous proposer un rendez-vous adapté à votre lieu d'habitation et à la tournée du Médicobus.
- La secrétaire vous précisera la date, l'heure et le lieu de stationnement du Médicobus.

Le jour du rendez-vous, vous vous présentez directement dans le Médicobus.
Les soins sont réalisés comme dans un cabinet dentaire, dans un environnement sécurisé et équipé.
https://app.citana.fr/coordination/7435/liste-attente/consult-dentaire/home
https://cptspaysderedon.fr/patients/recherche-de-dentiste/

**LA COMMUNE DE SAINT-DOLAY RECRUTE 6 AGENTS RECENSEURS (H/F)**
Dans le cadre du recensement 2027, la commune recrute 6 agents recenseurs pour une mission essentielle au service de la collectivité.

**VOTRE MISSION :**
Sous la responsabilité du coordonnateur communal, vous réaliserez le recensement des habitants d'un secteur attribué :
• Repérer votre secteur et vérifier les adresses.
• Distribuer et collecter les questionnaires, relancer les habitants.
• Suivre deux demi-journées de formation INSEE (début janvier 2027).

**LE PROFIL QUE NOUS RECHERCHONS :**
Vous êtes reconnu(e) pour votre - Sens du contact et aisance relationnelle,
- Autonomie, disponibilité et ponctualité.
- Organisation, rigueur, discrétion et sens du service public.

Vous devez aussi savoir vous repérer sur un plan et vous déplacer sur un secteur, utiliser les outils numériques.

**CONDITIONS ET PRÉREQUIS :**
• Permis B et téléphone portable indispensables.
• Bonne connaissance de la commune appréciée.
**https://candidat.francetravail.fr/.../rech.../detail/216DMKK**
**https://www.le-recensement-et-moi.fr/**




## 📋 Recensement de la population 2027

À partir de janvier 2027, la commune de Saint-Dolay procédera au recensement de sa population.

Des agents recenseurs se rendront à votre domicile pour réaliser cette opération essentielle à la vie de la commune.

En attendant leur passage, **pensez à vérifier votre boîte aux lettres ! Assurez-vous que votre nom y figure bien et que le numéro de votre habitation est clairement visible depuis la rue.**

Ces petits gestes faciliteront le travail des agents recenseurs et leur permettront de vous identifier plus facilement.

Merci de votre participation !

**Arc Sud Bretagne recherche des habitants pour rejoindre le Comité des Partenaires Mobilité.**

Objectif : créer un espace d'échanges sur la mobilité du territoire.
Ouvert à tous, dès 18 ans.

Pour vous inscrire, écrivez à :
mobilites@arcsudbretagne.fr en indiquant nom, prénom, commune et téléphone,
ou appelez le service Mobilité au 02 97 41 46 26.

Deux participants seront tirés au sort parmi les volontaires.

**Inscriptions jusqu'au 4 décembre 2026 inclus.**

**Le comité de partenaires mobilité : c'est quoi ?**
Il réunit habitants, entreprises, associations et collectivités pour échanger sur les déplacements, donner un avis consultatif sur les projets d'Arc Sud Bretagne et proposer des améliorations. Il se réunit au moins une fois par an.




Prochain comité : **jeudi 10 décembre à 18h à Arzal** (Salle Le Colibri de La Forge).

## Opérations de broyage en novembre

Arc Sud Bretagne organise plusieurs journées gratuites de broyage sur le territoire le :
**Vendredi 20 novembre : déchèterie du Lin à Nivillac**

Deux créneaux sont proposés chaque jour : de **9h30 à 12h** et de **14h à 16h30**.

**Informations pratiques :**
Opération gratuite, réservée aux particuliers du territoire. Maximum 3 m³ par personne. Pensez à apporter un contenant pour récupérer votre broyat.
Les professionnels ne sont pas concernés par ce service.

**Comment ça fonctionne ?**
Inscrivez-vous en appelant le service déchets au 02 99 91 40 90 ou sur la page :
https://www.arc-sud-bretagne.fr/broyage-vegetaux-nov2026/

**Un geste simple et écologique : moins de déchets à évacuer, un sol mieux protégé et un jardin naturellement nourri !**




**« Grande collecte solidaire des jouets » du 15 au 30 novembre**

**7 hottes de collecte** seront installées dans différents sites du territoire. Les dons pourront être déposés pendant les horaires d'ouverture des sites suivants :

**Siège de la Communauté de communes Arc Sud Bretagne**, à Muzillac ;
**Centre Technique Communautaire**, à Nivillac ;
**Déchetterie du Lin**, à Nivillac ;

Les jouets collectés seront donnés aux Restos du Cœur de Nivillac et Muzillac pour les enfants défavorisés.



## • Élection présidentielle 2027 : dates et inscription

Les élections présidentielles auront lieu les :
**dimanche 18 avril 2027 (1er tour) et dimanche 2 mai 2027 (2nd tour).**

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.
Les jeunes qui ont effectué leur recensement citoyen sont inscrits automatiquement à 18 ans.




**Comment s'inscrire ?**
- en ligne sur service-public.fr ;
- en mairie, avec un justificatif d'identité et de domicile ;
- par courrier, avec le formulaire d'inscription.

**Vous avez déménagé ?**
Même au sein de la commune, signalez votre nouvelle adresse pour être inscrit(e) dans le bon bureau de vote. Si vous arrivez d'une autre commune, demandez votre inscription dans votre nouvelle commune : elle vaut radiation de l'ancienne liste.

**Date limite d'inscription pour le 1er tour : vendredi 12 mars 2027.**

## 🛴 ⚠️ Trottinettes électriques : casque et gilet jaune obligatoires

Depuis le 21 octobre 2026, si vous utilisez une trottinette électrique ou un autre engin de déplacement personnel motorisé (gyropode, monoroue…), vous devez porter un casque et un gilet haute visibilité ou un dispositif rétro-réfléchissant, de jour comme de nuit, partout dans le Morbihan.
Cette mesure vise à mieux vous protéger face à l'augmentation des accidents.

**Quelques règles à retenir :**
- L'utilisation de ces engins est interdite aux moins de 14 ans.
- La vitesse est limitée à 25 km/h.
- Une assurance responsabilité civile est obligatoire.
- La circulation sur les trottoirs est interdite, sauf autorisation spécifique de la commune.




Les premiers contrôles seront principalement pédagogiques afin de laisser aux usagers le temps de s'équiper.

**Appel à la prudence** : restez vigilants, adaptez votre vitesse aux conditions de circulation et respectez les autres usagers de la route. Le port des équipements de sécurité et une conduite responsable contribuent à prévenir les accidents.

**Pour votre sécurité et celle des autres, adoptez les bons réflexes !**

https://www.morbihan.gouv.fr/Actualites/Espace-Presse/Espace-presse/2026/Casque-et-gilet-haute-visibilite-obligatoires-pour-les-EDPM-dans-le-Morbihan-a-c-du-21-octobre-2026

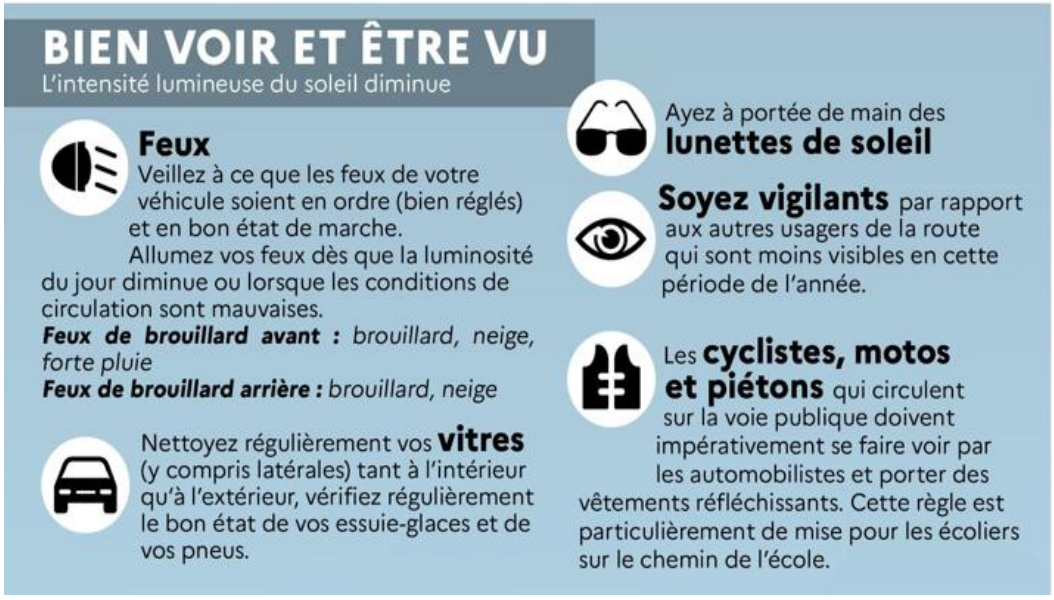
# INFOS PRATIQUES

**Sécurité routière : La conduite en automne**

L'automne est bien arrivé dans le Morbihan et les conditions de conduite changent : luminosité réduite, routes humides, brouillard...

Pour votre sécurité et celle des autres, restez vigilants et adaptez votre conduite.

➡️ Découvrez nos conseils pour prendre la route sereinement




# VIE ASSOCIATIVE – ANIMATIONS



## Le Téléthon fête Noël à Saint-Dolay !




Les Rendez-vous des Rives, en partenariat avec le Comité des fêtes de Burin et Sainte-Anne, organisent une journée festive au profit du Téléthon, au bourg, à Sainte-Anne et à Burin le samedi 5 décembre.

**Burin** : ventes de pains sucrés les **27 novembre et 4 décembre** (réservations au 06 78 43 24 29).
**Sainte-Anne** : vente de pains et de gotchas le **4 décembre** dès 17h30.

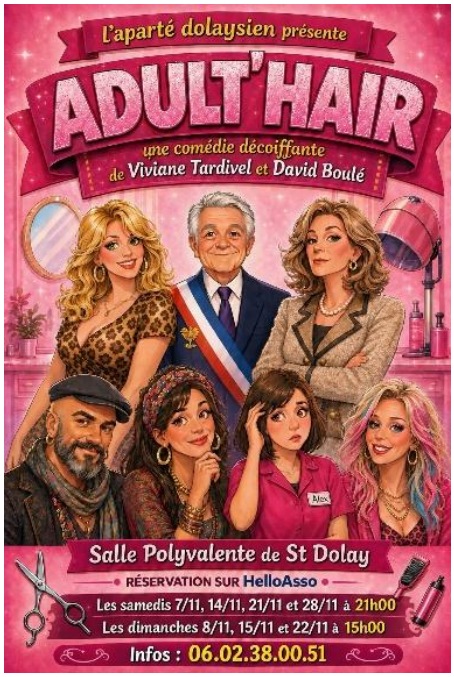
**Au bourg, samedi 5 décembre** :
17h30 : départ du char de Noël, rencontre avec le Père Noël et buvette.
19h00 : feu d'artifice offert par la mairie, suivi d'une promenade aux flambeaux.
20h00 : tartiflette à la salle polyvalente (sur place ou à emporter).
Toute la soirée : concours du pull moche de Noël !

Réservations des repas :
https://www.helloasso.com/associations/les-rendez-vous-des-rives

Que vous veniez en famille, entre amis ou simplement pour partager un moment convivial, cette soirée sera l'occasion de se retrouver et de faire la fête tout en soutenant une belle cause.

---

**L'Aparté Dolaysien** revient en novembre avec sa nouvelle saison.




**Une comédie qui va vous décoiffer !**
Cette année, les réservations se font sur HELLO ASSO : https://www.helloasso.com/associations/l-aparte-dolaysien

Dates de représentations :
- Samedi 7/11 à 21h
- Samedi 14/11 à 21h
- Samedi 21/11 à 21h
- Samedi 28/11 à 21h
- Dimanche 8/11 à 15h
- Dimanche 15/11 à 15h
- Dimanche 22/11 à 15h

Nous sommes heureux de vous accueillir pour cette nouvelle saison… décoiffante ! 🎭✨

Avec Adult'Hair, écrit par Viviane Tardivel et David Boule, préparez-vous à une soirée pleine d'humour, de surprises et de situations aussi déjantées que décalées !

La troupe "L'Aparté Dolaysien" vous souhaite une excellente soirée… et surtout, accrochez-vous, ça va décoiffer ! 💇‍♀️🎭

## Opération sapins de Noël - Hospitalité de SAINT-DOLAY et THÉHILLAC

Comme chaque année, les Brancardiers et Hospitalières de SAINT-DOLAY et THÉHILLAC vous proposent leurs SAPINS de NOËL, au profit des personnes malades et handicapées et des associations caritatives.



Nous serons présents à partir de 9h00 place de l'Église à Saint-Dolay :
- le samedi 28 et dimanche 29 novembre,
- le samedi 5 et dimanche 6 décembre,
- le samedi 12 et dimanche 13 décembre

Nous serons présents de 9h00 à 12h00 place de la mairie à Théhillac :
- le dimanche 29 novembre,
- le dimanche 6 décembre,
- le dimanche 13 décembre

Ainsi que chez Bernadette à Sainte-Anne et chez Le Primeur de Saint-Jean St Jean du Gériais Missillac.

Merci de venir nombreux soutenir cette action solidaire.
Nous comptons sur votre générosité

Les Hospitalières et Brancardiers d'Arvor

## Tournoi de palets

Rendez-vous le **samedi 19 décembre** à la salle polyvalente de Saint-Dolay pour un tournoi de palets, sur plomb en doublette.

Venez entre amis, en famille ou entre voisins pour un après-midi convivial !

Début du tournoi à **13h30**
Tournoi limité à 32 équipes, organisé par la junior association de Saint-Dolay (12ème édition).
Inscriptions au **06 71 07 80 97** ou **06 44 30 22 28**.




## Exposition-bourse d'oiseaux

**Dimanche 22 novembre au complexe sportif de Saint-Dolay**

L'association Les Ailes de Vilaine organise une exposition-bourse d'oiseaux exotiques, lapins, pigeons et cailles.

Animation autour des oiseaux de la nature pour le public.
Restauration sur place.
Un rendez-vous familial et convivial : venez nombreux !



# Agenda de la médiathèque

**Les animations de la médiathèque sont gratuites et ouvertes à tout le monde**

jeudi
**26**
novembre
à 20h

## Mois du film documentaire

### Les dames blanches

**Film de Camille Ghekiere**

Siméon est stagiaire aide-soignant dans une maison de retraite en Belgique. Son approche contraste avec la rigidité des soins portés aux personnes âgées. Avec sensibilité et persévérance, il bouge les lignes de l'institution pour faire naître des espaces joyeux et créatifs.

La projection sera suivie d'une rencontre avec Mark Daems, producteur du film

**Durée 63 mn**
**Réservation recommandée**

vendredi
**4**
décembre
à 18h

## Rencontre dédicace

### L'oiseau qui dit tout

**Recueil de contes par Hervé Drean**

REPORTÉE

Hervé Drean propose une rencontre autour du recueil de contes collectés à Missillac par Geneviève Massignon en 1954 et qu'il vient d'éditer.

Une belle occasion aussi de vous faire dédicacer un exemplaire.

mercredi
**16**
décembre
à 10h30

## Théâtre d'objet

### [Émotions]

**Spectacle de la compagnie Arts Symbioses**

Inspiré d'ouvrages de la littérature enfantine, [Émotions] est une création intimiste, visuelle et poétique, qui raconte sans paroles les petites et grandes émotions de la vie.

**Tous publics – Durée 25 mn**
**Réservation recommandée**

**La médiathèque accueille les personnes qui ont envie de lire dans un endroit calme tous les vendredis de 15h à 16h30**

**La médiathèque est ouverte :**

**le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30**
**le jeudi et le vendredi de 16h30 à 18h30**
**le samedi de 9h à 12h**

mediathque@saintdolay.fr
02 99 90 29 29